



Questions et réponses concernant le site de l'Ancienne pisciculture

Pourquoi nomme-t-on encore cette terre publique « l'Ancienne pisciculture » ?

La construction de la Pisciculture de Saint-Faustin (aujourd'hui Mont-Blanc) date de 1938, sa principale mission était alors l'élevage des poissons pour ensemencer les lacs dévastés par la surpêche, d'où le choix de son logo actuel. Ce site magnifique attire les gens et devient vite un lieu incontournable pour passer une journée d'été en taquinant la truite et faire un pique-nique en famille. En 1960, on y accueille plus de 150 000 visiteurs. Après deux incendies, le gouvernement provincial met fin à l'élevage du poisson et procède à sa fermeture complète en 1992.

C'est la MRC des Laurentides qui prend le flambeau en 2002 et en devient gestionnaire. Elle forme alors un Conseil d'administration qui a la ferme volonté de préserver ce cachet historique et surtout conserver l'accès gratuit au public pour le bénéfice des citoyens et en tout respect de la mémoire régionale. D'ailleurs, des rappels du passé sont présents sur le site patrimonial. Pour en savoir plus, consultez le site Facebook de société d'histoire de la Repousse : <https://www.facebook.com/LaRepousse>

À qui appartient l'Ancienne pisciculture ?

Le site de l'Ancienne pisciculture de Mont-Blanc est une terre publique qui appartient à l'État québécois, mais qui est administrée par la MRC des Laurentides en vertu d'une entente intervenue entre les deux parties. L'entente prévoit que la MRC des Laurentides doit gérer le site et qu'elle peut signer un bail avec un partenaire privé pour lui consentir un droit d'occupation sur la terre publique. La MRC des Laurentides est constituée de 20 villes et municipalités, chacune a contribué à la revitalisation du site, c'est pourquoi cette infrastructure en est une régionale et non pas la propriété d'une seule municipalité.

Quel rôle jouent Sentier des cimes Laurentides et Gourmet Sauvage sur le site ?

Sentier des cimes Laurentides et Gourmet Sauvage sont deux entreprises privées qui ont signé un bail avec la MRC des Laurentides pour occuper des bâtiments et des terrains sur le site de l'Ancienne pisciculture pour une longue période. La MRC des Laurentides a choisi de collaborer avec ces deux entreprises puisque leur mission et leurs valeurs sont complémentaires à la vocation que la MRC souhaitait donner au site. Sentier des cimes et Gourmet Sauvage sont donc deux locataires sur le site de l'Ancienne pisciculture, alors que la MRC des Laurentides agit à titre de propriétaire du site.

Pourquoi le stationnement est-il payant ?

Dans le but d'éviter que le site ne se dégrade et qu'il soit potentiellement privatisé, la MRC des Laurentides a investi quelques 4,4 millions de dollars sur le site depuis 2020 pour en conserver la vocation publique et pour lui redonner ses lettres de noblesse. Les bâtiments patrimoniaux en pierre ont été entièrement restaurés, les murs de maçonnerie ont été reconstruits, les stationnements ont été agrandis et revampés puis des aménagements paysagers ont été réalisés, tout ça dans le but de rendre le site des plus enchantants. En sus des investissements réalisés, les coûts d'entretien du site sont importants et se calculent en centaines de milliers de dollars à chaque année. C'est pourquoi les revenus générés par le stationnement sont entièrement réinvestis sur le site pour en assurer l'entretien et le maintien à long terme, au bénéfice de la population. À noter que la première heure de stationnement est gratuite, par exemple pour les visiteurs qui visitent le café Boréal ou le restaurant chez Émile. Les visiteurs doivent quand même prendre un billet de stationnement gratuit à la borne.

Pourquoi le coût du stationnement n'est pas compris dans le billet de Sentier des cimes ?

Le site est administré par la MRC des Laurentides alors que Sentier des cimes est une entreprise privée. Ce sont deux entités distinctes. Également, quelqu'un peut visiter le site sans visiter le Sentier des cimes, par exemple pour y faire un pique-nique. Seuls les frais de stationnement sont alors à défrayer.

Le site est-il accessible pour les cyclistes ?

L'accès à vélo depuis le parc linéaire Le P'tit Train du Nord est gratuit et quelques 120 stationnements de vélo sont disponibles sur le site.